



Pas de saisie après signification de vente

Par **md72**, le **21/01/2015** à **14:51**

Après avoir fait l'inventaire des meubles , j'ai reçu une signification de vente.
L'huissier devait passer hier pour prendre les meuble pour une vente au enchère aujourd'hu.
Mais personne n'est venu prendre les meuble.
J'aimerais savoir si il a droit de venir un autre jour les prendre
où il doit à nouveau passer devant le juge pour une nouvelle saisie.
Cdlt.

Par **moisse**, le **21/01/2015** à **18:04**

[citation]J'aimerais savoir si il a droit de venir un autre jour les prendre [/citation]
Oui
[citation]il doit à nouveau passer devant le juge pour une nouvelle saisie[/citation]
Non.

Par **md72**, le **21/01/2015** à **18:21**

Merci pour vos réponses.

Mais il doit donc me prévenir et me fai

Merci pour vos reponses.

Mais doit il me prevenir par avance de son passage et me faire un nouveau significtion de vente , vu que les dates vont changé ? Et peut il indéfiniment me faire attendre des journées pour son passage sans qu'il vienne ?